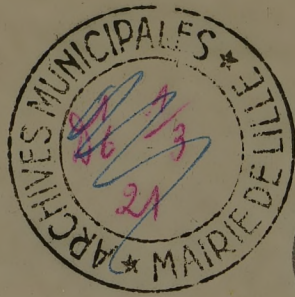


Procès Verbaux
Rapports



Commission extra-Municipale de
réorganisation des Théâtres

mandat Delory 1919 / 1925

Ville de LILLE.

''''''''
Commission extra-Municipale
de réorganisation des Théâtres



PROCES VERBAL
de la Séance du 20 Mars 1920

•••••

Présents: MM.BARDOU, GUELTON, SAINT VENANT, Adjoint au Maire
DANCHIN, DELEPOULLE, M.MONIER.
Excusé: M.MOITHY.

La Commission a visité le Nouveau Théâtre en Compagnie de MM.CORDONNIER, Architecte du Monument et LEMOINE Ingénieur, Directeur des Travaux Municipaux.

Le but de cette visite était de se rendre compte sur place de l'état actuel du Théâtre, des travaux de reconstitution et d'achèvement à y faire et d'examiner après cette visite les possibilités d'ouverture pour le mois d'Octobre 1920.

Après examen de l'Etat actuel du Théâtre la commission estime qu'il ne peut être question de prendre un engagement ferme avec un Directeur pour la saison théâtrale 1920-21 au Nouveau Théâtre.

La question d'une Saison de Pâques en 1921 a été également discutée. De l'avis de MM.CORDONNIER et LEMOINE le théâtre sera certainement prêt pour février 1921. Néanmoins la Commission estime qu'une saison d'Opéra de quelques jours au nouveau Théâtre, nécessiterait de grosses dépenses d'installation et que de plus elle serait de nature à porter préjudice à la saison normale qui part d'Octobre pour se terminer aux Rameaux. Elle estime qu'il est de beaucoup préférable au point de vue du Théâtre de reporter son ouverture au mois d'Octobre 1921.

Dans ces conditions l'ordre du jour suivant a été rédigé et transmis à M.Le Maire de Lille sous forme de rapport.

" La Commission de réorganisation des Théâtres réunie le samedi 20 Mars, après avoir visité le Nouveau Théâtre et entendu M.CORDONNIER, architecte et M.LEMOINE, ingénieur, Directeur des Travaux Municipaux, devant l'impossibilité manifeste d'assurer l'achèvement, la réception des travaux et l'ouverture du Nouveau Théâtre pour la saison 1920 1921, et estimant qu'une mise en route provisoire ne doit même pas être envisagée, propose à l'Administration Municipale:

- 1° de faire commencer immédiatement les travaux de ~~réfection~~ réparations et d'achèvement
- 2° de ne pas ouvrir le Nouveau Théâtre avant la saison d'hiver 1921-22
- 3° d'établir de suite un cahier des Charges pour l'exploitation du Théâtre Provisoire
- 4° de procéder d'urgence au choix du Directeur.

Une sous commission composée de MM.BARDOU adjoint aux Beaux Arts, MONIER et DANCHIN est chargée d'élaborer un projet de cahier des Charges qui sera soumis à la Commission dans sa prochaine réunion du Samedi 27 court.

Le Secrétaire:

M. Danchin